



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
TÉLÉCOMS

FÉVRIER 2009 • Codes A, C et T

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
telecom@fo-com.com

**En grève
le 19 mars**

Le 19 mars,

Tous dans la rue !

**LE 19 MARS,
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE**

Le 29 janvier, les salariés et fonctionnaires de France Télécom étaient nombreux parmi les 2,5 millions de manifestants qui ont défilé dans toute la France. Le président de la République leur a répondu par un « sommet social » et un discours...

Est-ce suffisant ?

► **Le compte n'y est pas !**

Il n'y a rien pour les salaires, seule façon de relancer massivement la demande, donc l'emploi. Ce n'est pas à coup de remises fiscales provisoires et de chèques cadeaux qu'on réduira les inégalités... Il n'y a rien pour contrôler les banques qui ne prêtent pas et les entreprises qui licencient. Rien pour réduire les dividendes d'actionnaires qui gagnent de l'argent avec le travail des autres.

Rien non plus pour développer le service public, garant de justice sociale.

► **Et France Télécom dans tout ça ?**

La réalité ce sont les suppressions d'emplois, les mobilités forcées et des conditions de travail de plus en plus difficiles. Les salariés en ont plus qu'assez. Et ce n'est pas le projet de GPEC qui peut rassurer. Dans son intervention télévisée du 5 février, le président de la République a proposé que le tiers des bénéfices dégagés par les entreprises reviennent aux salariés. Tout ce qui peut réduire l'écart scandaleux entre les revenus du travail et ceux du capital va dans le bon sens. Mais attention : aucune mesure, même spectaculaire, ne doit remplacer les augmentations salariales. Elle ne peut que s'y ajouter.

À France Télécom, les salariés ont droit à leur part. FO Communication demande que l'orientation présidentielle soit rapidement mise en œuvre. Avec les derniers résultats connus soit 7,8 milliards de bénéfice en 2007 la règle des « trois tiers » pour la répartition de ces bénéfices aurait attribué à chaque salarié du groupe un montant de 15 000 euros, ce qui est très loin de ce que chacun a pu recevoir dans le cadre de la participation et l'intéressement en 2008... Nous demandons également la mise en œuvre d'une prime d'intéressement exceptionnelle conformément à la loi du 3 décembre 2008.

***La solution à la crise, c'est la relance du pouvoir d'avoir.
Le 19 mars, les salariés de FT le feront entendre.***